

VAL



SONNETTE INFO



N° 9 – Décembre 2020

page 2 : Infos secrétariat de mairie
 page 3 : Éditorial
 Page 4, 5, 6 : Informations pratiques
 Page 8 à 16 : Achats, travaux, projets
 Page 17 et 18 : Environnement et biodiversité
 Page 19 et 20 : Ça bouge à Val-Sonnette
 Pages 21 : Cérémonies du 11 novembre
 page 22 : École inter-communale
 Page 23 : Action sociale
 Page 24 à 26 : Vie des associations
 Page 27 et 28 : D'antan à aujourd'hui

Directrice de publication : Brigitte MONNET
Crédits photos : Christopher HAUBRUGE,
 Valérie JUNG, Catherine FOURNIER,
 Jacques BONNIER, Bénédicte FATON
 ROSAIN, Jean-Raphaël PERRARD.

La commission communication

Brigitte MONNET, Annabelle BOZON,
 Catherine FOURNIER, Valérie JUNG,
 Claudine MARCHAND, Isabelle PACOU.

Ouverture du secrétariat de mairie

Tant que nous serons dans un contexte de pandémie COVID 19,
et afin de vous garantir, ainsi qu'aux personnels des mesures de sécurité maximum,
le secrétariat de mairie sera ouvert exclusivement
à la mairie chef-lieu de Val-Sonnette, 1 Grande Rue à Vincelles,
Selon les horaires ci-dessous

lundi	Mairie de Val-Sonnette	14h à 18h
mardi	Mairie de Val-Sonnette	10h à 13h
mercredi	Mairie de Val-Sonnette	9h30 à 18h
jeudi	Mairie de Val-Sonnette	9h30 à 18h

Dès lors que la situation sera plus favorable,
Les horaires et lieux habituels reprendront

lundi	Mairie de Val-Sonnette Mairie déléguée de Vincelles	14h à 18h
mardi	Mairie de Val-Sonnette Mairie déléguée de Vincelles	10h à 13h
mercredi	Mairie déléguée de Vercia	9h30 à 12h30
	Mairie de Val-Sonnette Mairie déléguée de Vincelles	13h à 18h
jeudi	Mairie de Val-Sonnette Mairie déléguée de Vincelles	9h30 à 14h45
	Mairie déléguée de Bonnaud	10h15 à 11h15
	Mairie déléguée de Grusse	15h à 18h

Contacts : [☎mairie](tel:0384250640) : 03 84 25 06 40

[mail](mailto:mairie.val-sonnette@val-sonnette.fr) : mairie.val-sonnette@val-sonnette.fr

[facebook](https://www.facebook.com/commune.val-sonnette) : commune val-sonnette

[Site internet](http://www.val-sonnette.fr) : www.val-sonnette.fr

Du changement au secrétariat de Val-Sonnette

Séverine Camuset a décidé de quitter plusieurs communes où elle effectuait peu d'heures, dont Val-Sonnette, pour rejoindre la commune de Sainte-Agnès. Elle a longtemps travaillé pour Bonnaud et s'est investie avec sérieux et efficacité pour la commune nouvelle en 2017. Nous lui souhaitons bonne chance dans son nouveau poste.

Elle sera remplacée par Bénédicte Faton Rosain, bien connue par les habitants de Val-Sonnette puisqu'elle a été adjointe et maire déléguée de Grusse de 2017 à 2020. Nous lui souhaitons la bienvenue dans son nouveau poste.



*Bénédicte rejoint
Jessica au secrétariat*



ÉDITORIAL

Mesdames, Messieurs, cher.e.s administré.e.s,

Cette année 2020 n'a ressemblé à aucune autre pour nous tous. Je souhaite avoir une pensée pour celles et ceux qui l'ont vécue difficilement, voire douloureusement, soit parce qu'ils étaient touchés directement par la maladie, soit parce que leur quotidien était fortement perturbé. Pour autant, vous avez su faire face avec courage, et l'entraide et la solidarité ont été et sont toujours au rendez-vous.

Je tiens à remercier tout particulièrement la commission sociale de Val-Sonnette qui s'est mobilisée et continue à l'être auprès des personnes les plus vulnérables, mais aussi les voisins, les amis et bien sûr la famille, précieux boucliers contre la solitude.

Vos élus aussi ont dû sans cesse s'adapter au paysage sanitaire, depuis la mise en place du nouveau conseil municipal fin mai 2020 et ont œuvré pour la commune ; nous avons :

- terminé les travaux d'enfouissement des réseaux Grande Rue à Vincelles en mai ;
- fait réaliser une étude pour le réaménagement du rez-de-chaussée de la mairie annexe de Vercia ;
- testé des aménagements de sécurité à Vincelles et recueilli vos impressions ;
- réalisé des tests de vitesse et fréquence sur Vercia et Paisia ;
- réalisé plusieurs chantiers d'évacuation des eaux pluviales ;
- débuté une étude sur la défense incendie sur l'ensemble de Val-Sonnette qui devra déboucher sur un schéma d'aménagement de la sécurité incendie ;
- installé une haie bocagère sur un terrain municipal afin de favoriser la biodiversité ;
- continué les travaux sur les pelouses sèches ;
- remis à niveau le cimetière de Vincelles.

2020 a aussi été l'année du lancement du chantier de la Maison d'Assistantes Maternelles sous maîtrise d'ouvrage CCPJ, avec les premiers coups de pelleuse en novembre ; espérons que les travaux pourront se dérouler sans aléas pour une ouverture prévue en octobre 2021. Les travaux de restauration des deux toiles et cadres par le Centre de Vesoul sont terminés ; ces magnifiques peintures devraient revenir prochainement et être réinstallées dans l'église de Vincelles.

En 2021, sont programmés, la fin de l'enfouissement des réseaux rue des Bérards sur Vincelles, la démolition du transformateur, Grande Rue, véritable verrue paysagère, pour un plus discret. Nous sommes dans l'attente des devis et de l'engagement du SIDEC pour cette année. Nous allons rénover un bâtiment locatif communal sur Bonnaud et profiter de la réfection de la toiture pour mettre une isolation performante et installer des panneaux photovoltaïques, renouvelant ainsi notre engagement dans la transition énergétique. Nous allons continuer le travail de réflexion sur la mairie annexe de Vercia en lien avec les associations et en y intégrant l'aspect paysager et le nouveau parking que nous voulons exemplaire d'un point de vue environnemental.

L'ensemble des élus se joint à moi pour vous présenter nos meilleurs vœux pour 2021, qu'elle soit l'année des retrouvailles et de la sérénité retrouvée.

Brigitte MONNET
Maire de VAL-SONNETTE

Vous avez entre 16 et 25 ans ?

Soyez en règle au regard du service national !

Tous les jeunes Français doivent effectuer la Journée défense et citoyenneté (JDC). Sachez que sans attestation de participation à la JDC, votre inscription aux examens ou concours serait refusée. Alors, effectuez ces démarches sans tarder !



Calendrier de vos démarches	
Entre 16 ans et 16 ans et 3 mois (*)	Faites-vous recenser à la mairie de votre domicile ou sur Internet, muni d'une pièce d'identité et du livret de famille.
A 16 ans ½ (*)	Dès réception d'un mail, créez votre compte sur www.majdc.fr , afin de faciliter votre convocation.
A 17 ans (*)	Vous êtes convoqué à la Journée défense et citoyenneté.
Entre 17 et 25 ans	Présentez le certificat de participation à la JDC lors de votre inscription aux examens (CAP, BEP, baccalauréat), concours (grandes écoles, fonction publique) et permis de conduire.

(*) Si vous n'avez pas respecté ce calendrier, vous pouvez effectuer ces démarches jusqu'à votre 25^{ème} anniversaire.

QUEL CERTIFICAT PRODUIRE POUR LES EXAMENS ET CONCOURS ?

Pour les moins de 18 ans

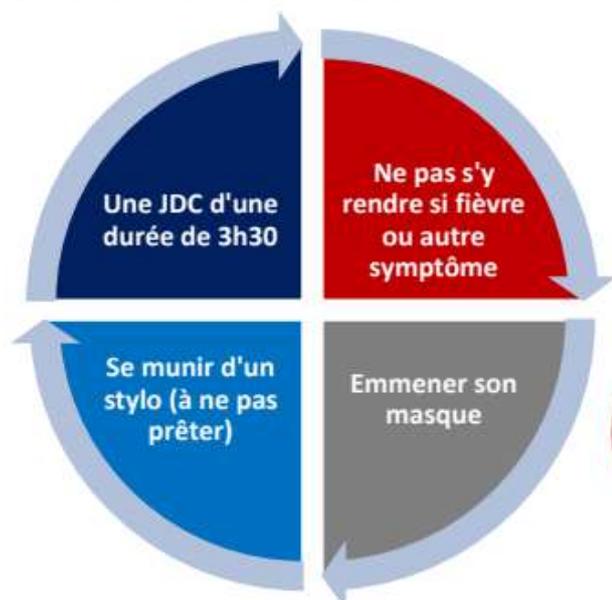
L'attestation de recensement

Pour les 18-25 ans

Le certificat individuel de participation à la JDC

ou l'attestation individuelle d'exemption médicale

QUELLES MODALITES SONT MISES EN PLACE PENDANT LA CRISE SANITAIRE ?



L'organisation de ma JDC, maintenant c'est en ligne !



Pourquoi créer votre compte sur majdc.fr ?

- ✓ Pour changer la date et le lieu de votre JDC ;
- ✓ Pour recevoir une convocation dématérialisée ;
- ✓ Pour géo-localiser le site JDC ;
- ✓ Pour retrouver votre attestation de participation.

Information SICTOM

! En janvier 2021, on change de rythme

**Les semaines impaires,
Je sors ma paire de poubelles,
La grise et la bleue (bientôt la jaune)**

**Les semaines paires
Seule la grise est de sortie.**

**Et je n'oublie pas de rentrer mes poubelles !
Elles ne doivent pas rester le long des rues...**

Tarifs R.E.O.M. 2021

Foyer d'une ou deux personnes en résidence principale : 128,50 €
Foyer au-delà de deux personnes en résidence principale : 212,80 €
Résidences secondaires : forfait de 93,50 €

Pour en savoir plus :

<https://sictomlons.letri.com/derniere-minute/>

<https://www.facebook.com/Sictom-de-la-zone-de-Lons-Le-Saunier-110345844061830/>

BACS DE TRI : DU BLEU AU JAUNE

Conformément à la réglementation et afin d'harmoniser la couleur des bacs de collecte des déchets recyclables sur le territoire Français, le SICTOM de la Zone de Lons doit progressivement équiper ses bacs historiquement BLEUS de couvercles de couleur JAUNES ! La couleur change mais les consignes de tri restent les mêmes ! Des étiquettes "jaunes" seront apposées sur les conteneurs dans les mois à venir, par les agents du SICTOM. Les couvercles cassés seront progressivement remplacés par des couvercles jaunes.

Chambres d'hôtes :

- 1 à 3 chambres d'hôtes : 93,50 €
- 4 à 5 chambres d'hôtes : 187,00 €



Calendrier de collecte 2021



AUGEA, Mallerey, BONNAUD, VINCELLES, GRUSSE, ROTALIER, La Rochette

Janvier	Fevrier	Mars	Avril	Mai	Juin
Bac Gris Bac de Tri	Bac Gris Bac de Tri				
1 V	1 L	1 L	1 J Ap-midi Ap-midi	1 S	1 Ma
2 S	2 Ma	2 Ma	2 V	2 D	2 Me
3 D	3 Me	3 Me	3 S	3 L	3 J Ap-midi
4 L	4 J Ap-midi Ap-midi	4 J Ap-midi Ap-midi	4 D	4 Ma	4 V
5 Ma	5 V	5 V	5 L	5 Me	5 S
6 Me	6 S	6 S	6 Ma	6 J Ap-midi	6 D
7 J Ap-midi Ap-midi	7 D	7 D	7 Me	7 V	7 L
8 V	8 L	8 L	8 J Ap-midi	8 S	8 Ma
9 S	9 Ma	9 Ma	9 V	9 D	9 Me
10 D	10 Me	10 Me	10 S	10 L	10 J Ap-midi Ap-midi
11 L	11 J Ap-midi	11 J Ap-midi	11 D	11 Ma	11 V
12 Ma	12 V	12 V	12 L	12 Me Matin Ap-midi	12 S
13 Me	13 S	13 S	13 Ma	13 J !	13 D
14 J Ap-midi	14 D	14 D	14 Me	14 V	14 L
15 V	15 L	15 L	15 J Ap-midi Ap-midi	15 S	15 Ma
16 S	16 Ma	16 Ma	16 V	16 D	16 Me
17 D	17 Me	17 Me	17 S	17 L	17 J Ap-midi
18 L	18 J Ap-midi Ap-midi	18 J Ap-midi Ap-midi	18 D	18 Ma	18 V
19 Ma	19 V	19 V	19 L	19 Me	19 S
20 Me	20 S	20 S	20 Ma	20 J Ap-midi	20 D
21 J Ap-midi Ap-midi	21 D	21 D	21 Me	21 V	21 L
22 V	22 L	22 L	22 J Ap-midi	22 S	22 Ma
23 S	23 Ma	23 Ma	23 V	23 D	23 Me
24 D	24 Me	24 Me	24 S	24 L	24 J Ap-midi Ap-midi
25 L	25 J Ap-midi	25 J Ap-midi	25 D	25 Ma	25 V
26 Ma	26 V	26 V	26 L	26 Me	26 S
27 Me	27 S	27 S	27 Ma	27 J Ap-midi Ap-midi	27 D
28 J Ap-midi	28 D	28 D	28 Me	28 V	28 L
29 V		29 L	29 J Ap-midi Ap-midi	29 S	29 Ma
30 S		30 Ma	30 V	30 D	30 Me
31 D		31 Me		31 L	

Les bacs doivent être sortis avant 12h pour une collecte d'après-midi et avant 5h pour une collecte du matin.

ORBAGNA, BEAUFORT, VERCIA, Paisia

Janvier		Fevrier		Mars		Avril		Mai		Juin	
Bac Gris	Bac de Tri										
1 V		1 L		1 L		1 J		1 S		1 Ma	
2 S		2 Ma		2 Ma		2 V		2 D		2 Me	Ap-midi
3 D		3 Me	Ap-midi	3 Me	Ap-midi	3 S		3 L		3 J	
4 L		4 J		4 J		4 D		4 Ma		4 V	
5 Ma		5 V		5 V		5 L		5 Me	Ap-midi	5 S	
6 Me	Ap-midi	6 S		6 S		6 Ma		6 J		6 D	
7 J		7 D		7 D		7 Me	Ap-midi	7 V		7 L	
8 V		8 L		8 L		8 J		8 S		8 Ma	
9 S		9 Ma		9 Ma		9 V		9 D		9 Me	Ap-midi
10 D		10 Me	Ap-midi	10 Me	Ap-midi	10 S		10 L		10 J	
11 L		11 J		11 J		11 D		11 Ma		11 V	
12 Ma		12 V		12 V		12 L		12 Me	Ap-midi	12 S	
13 Me	Ap-midi	13 S		13 S		13 Ma		13 J	Ap-midi	13 D	
14 J		14 D		14 D		14 Me	Ap-midi	14 V		14 L	
15 V		15 L		15 L		15 J		15 S		15 Ma	
16 S		16 Ma		16 Ma		16 V		16 D		16 Me	Ap-midi
17 D		17 Me	Ap-midi	17 Me	Ap-midi	17 S		17 L		17 J	
18 L		18 J		18 J		18 D		18 Ma		18 V	
19 Ma		19 V		19 V		19 L		19 Me	Ap-midi	19 S	
20 Me	Ap-midi	20 S		20 S		20 Ma		20 J		20 D	
21 J		21 D		21 D		21 Me	Ap-midi	21 V		21 L	
22 V		22 L		22 L		22 J		22 S		22 Ma	
23 S		23 Ma		23 Ma		23 V		23 D		23 Me	Ap-midi
24 D		24 Me	Ap-midi	24 Me	Ap-midi	24 S		24 L		24 J	
25 L		25 J		25 J		25 D		25 Ma		25 V	
26 Ma		26 V		26 V		26 L		26 Me	Ap-midi	26 S	
27 Me	Ap-midi	27 S		27 S		27 Ma		27 J		27 D	
28 J		28 D		28 D		28 Me	Ap-midi	28 V		28 L	
29 V		29 L		29 L		29 J		29 S		29 Ma	
30 S		30 Ma		30 Ma		30 V		30 D		30 Me	Ap-midi
31 D		31 Me	Ap-midi	31 Me	Ap-midi			31 L			

Les bacs doivent être sortis avant 12h pour une collecte d'après-midi et avant 5h pour une collecte du matin.

Dépôts sauvages : sanctions durcies, verbalisation facilitée

L'arsenal de sanctions pénales, destiné à lutter contre les dépôts sauvages de déchets est renforcé.

En particulier, l'amende forfaitaire s'appliquant « aux dépôts, à l'abandon, au jet ou au déversement de déchets en un lieu public ou privé non prévu à cet effet » passe de 68 euros (contravention de 3e classe) à 135 euros (contravention de 4e classe). Parmi les déchets visés, figurent les masques, gants, mégots, ou tout autre déchet jeté sur la voie publique.

Listées à l'article R. 541-78 du Code de l'environnement, de nouvelles infractions sont passibles de cette amende de 135 euros. Parmi elles, sont à retenir : le fait de remettre des déchets à une personne non autorisée ; le fait de mélanger des déchets collectés séparément pour leur réutilisation ou leur recyclage avec des déchets aux propriétés différentes.

De même, l'élimination des biodéchets par brûlage à l'air libre, mais aussi la vente d'équipements ou matériels extérieurs prévus à cet effet, sont passibles de 135 euros d'amende – sauf agriculteurs et propriétaires forestiers et sauf dérogation du préfet pour les plantes invasives.

Décret n° 2020-1573 du 11 décembre 2020 portant diverses dispositions d'adaptation et de simplification dans le domaine de la prévention et de la gestion des déchets.

Brigitte Monnet



Les déchets verts produits par les ménages, commerces, administrations et industries :

Exemples : tonte des pelouses, taille de haies, le débroussaillage et autres pratiques similaires. Ils sont classés dans la catégorie des déchets ménagers ou assimilés (ou déchets municipaux). **Il est interdit de les brûler.**



Syndicat Mixte Eau et Assainissement de Beaufort

La nouvelle construction que vous pouvez voir à proximité de la station de pompage entre BONNAUD et SAVIGNY en REVERMONT, abrite l'unité de traitement du fer et du manganèse. Les désagréments observés sur le réseau d'eau potable, à savoir la couleur qui, au lieu d'être transparente, était orange, voire rouge ou noire, seront résorbés grâce à cette technique de traitement biologique basée sur un procédé de filtration sur sable.

Ce nouvel outil sera mis en service ce début d'année 2021 et l'entreprise Hydro Europe Service, qui a installé cette unité de traitement, sera encore présente pendant 4 mois sur le site, pour la mise en route. Un lavage des réservoirs est prévu courant février/mars, puis une purge des réseaux. Donc, attendez-vous à avoir encore de l'eau de couleur rouge, orangée pendant un certain temps, car le fer et le manganèse se sont déposés au fond et sur les parois des réservoirs et des conduites.

Cet investissement réalisé par le SMEA a un coût de 1 252 008.00€ HT. Le Syndicat a obtenu pour cette réalisation des subventions de l'État, du Département et de l'Agence de l'eau, pour un montant total de 661 830.00€. Le reste à la charge du Syndicat sera financé par un emprunt sur 20 ans.

Catherine Fournier



Station de traitement du fer et du manganèse



Prix de l'eau en 2021

Part abonnement : 46.00€ comme en 2020.

Part consommation : 1.35€ soit une augmentation de 0.02€/m³.

Du fait de la mise en service de l'unité de traitement du fer et du manganèse en début d'année et des coûts de fonctionnement qu'elle va engendrer il faudrait augmenter le tarif de 0.06€/m³. Or, le conseil syndical du SMEA a décidé, pour la première année de fonctionnement, afin de faire une évaluation au plus juste qui ne pénalise pas les abonnés, de n'augmenter les tarifs que de 0,02€/m³.

**Depuis le 16 décembre, un numéro unique pour joindre votre CAF
Le 3230**

Depuis le 16 décembre, tous les numéros des Caisses d'allocations familiales (Caf) en 0810 sont remplacés par un numéro unique, accessible partout en France et dans les Dom, le 3230.

Auparavant chaque Caf disposait de son propre numéro, long à retenir et surtaxé. Désormais, pour joindre votre Caf, il vous faut composer le 3230 (coût d'un appel local). Ce nouveau numéro court est commun à l'ensemble du territoire.

Pour contacter votre Caf par téléphone, vous devez composer le 3230 puis renseigner le numéro de votre département pour être redirigé vers votre Caf et entrer en relation avec un conseiller.

De la même façon, pour les parents qui rencontrent des problèmes de paiement de pensions alimentaires et qui souhaitent contacter l'Agence de recouvrement et d'intermédiation des pensions alimentaires (Aripa), le numéro à contacter est le 3238.

<https://www.service-public.fr/particuliers/actualites/A14532?xtor=EPR-100>



Modification des bureaux de vote

Le conseil municipal par délibération en date du 24 novembre 2020 a décidé de demander au bureau des élections de la Préfecture de passer de 4 à 3 bureaux de vote.

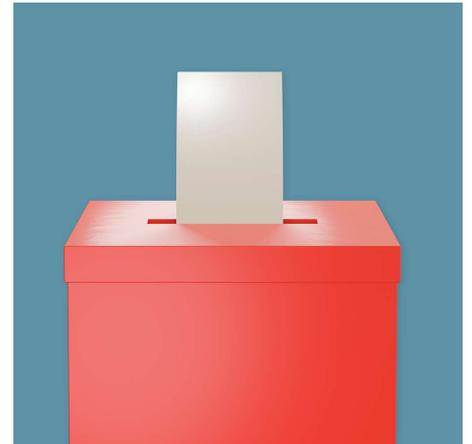
En effet, notre commune comportait 4 bureaux de vote pour un total de 682 électeurs inscrits en 2020 (Bonnaud 37, Grusse 153, Vercia 224, Vincelles 268).

Selon le code électoral, chaque commune est divisée, par arrêté préfectoral, en autant de bureaux de vote que l'exigent les circonstances locales et le nombre d'électeurs. Pour assurer le bon déroulement des opérations électorales, il est généralement admis qu'un bureau de vote n'excède pas le nombre de 800 à 1000 électeurs.

Cette décision fait suite à deux constats :

- La surface du bureau de vote n° 2 sis à Bonnaud ne permet pas de respecter les gestes barrières, qui seront sans doute encore en vigueur pour les élections régionales et départementales de juin 2021.
- La difficulté de constituer un bureau de vote complet conformément à la législation.

Brigitte Monnet



Le bureau de vote n° 2 – Bonnaud est transféré au bureau de vote centralisateur n° 1 - Vincelles à compter du 1er janvier 2021.

Défense incendie de Val-Sonnette



PI installé en 2018 à Bonnaud

La commune de Val-Sonnette compte **26 Poteaux Incendie**.

Ils font l'objet de contrôles réguliers.

Les PI sont complétés par des Points d'Eau Incendie reconnus disponibles par le Service Départemental d'Incendie et de Secours du Jura en 2018 avec des aires de pompage dans la Sonnette et des retenues d'eau artificielles.

Cette liste de PEI a dû être modifiée suite aux périodes de sécheresse estivale, en effet, le niveau d'eau n'était plus suffisant pour que les pompiers puissent y puiser.

Brigitte Monnet

La commune de VAL-SONNETTE est en charge du service public de défense extérieure contre l'incendie (DECI) sur son territoire.

Afin de nous aider dans la rédaction de l'Arrêté municipal de DECI et préparer le schéma communal, nous avons fait appel à l'entreprise ED-Tech, Assistance - Études et prestations techniques de Valzin en Petite Montagne.

Il a fallu identifier :

Les différents risques (habitat, Industriel et artisanal, agricole),
Les installations classées pour la protection de l'environnement,

Les établissements recevant du public,

Les sites d'hébergements itinérants,

Les autres risques significatifs.

La rédaction du schéma nous permettra de planifier les travaux à réaliser afin de couvrir l'intégralité du territoire communal, la difficulté résidant en certains lieux de la commune à un habitat très dispersé sans compter les réseaux d'alimentation en eau pas toujours dimensionnés pour permettre l'alimentation correcte d'un PEI.

*Coût de l'étude
1 316,00€ HT*



La Sonnette

MAM à énergie positive de VAL-SONNETTE, c'est parti !

En novembre,
1ère réunion de chantier
actant le démarrage des travaux
sous maîtrise d'ouvrage CCPJ



Coût de l'opération :
353 707 €
Subventions :
DSIL (État) : 119 348 €
Région : 81 610 €
DST (Département) : 48 400 €
CCPJ : 70 741 €
Commune : 33 608 € (auquel il
convient d'ajouter l'achat du
terrain : 30 000 €)

Elle s'appellera «Les p'tites z'abeilles»

Grâce à un partenariat entre la commune de Val-Sonnette et la Communauté de Communes Porte du Jura, une maison d'assistant(e)s maternel(le)s va ouvrir ses portes à l'automne prochain, offrant un accueil pour les enfants de 0 à 6 ans.

Nous vous proposons un mode de garde à mi-chemin entre l'accueil individuel et collectif. Une MAM est un regroupement d'assistant(e)s maternel(le)s accueillant jusqu'à quatre enfants chacun(e) au sein de locaux partagés adaptés à l'accueil des jeunes enfants. Nous sommes deux assistantes maternelles agréées par la PMI du Jura. Par nos compétences et nos objectifs, nous nous sommes associées dans ce projet avec une motivation certaine, une vocation pour notre métier, mais aussi une fierté de pouvoir proposer un concept qui répond aux besoins des familles qui nous le savons de notre expérience rencontrent parfois de réelles difficultés liées aux horaires de travail. Nous proposerons aux familles un service d'accueil avec une large amplitude horaire. Ces horaires seront modulés en fonction des demandes et des besoins des familles.

Notre objectif est d'offrir un accueil chaleureux dans le respect et la bienveillance pour que l'enfant puisse grandir dans la structure grâce à notre collaboration avec vous parents et aux diverses activités et se préparer plus tard au grand rendez-vous de la scolarisation.

La Mam sera implantée de façon idéale en face du groupe scolaire. Nous avons également créé une association « les p'tites z'abeilles » cette association a pour but d'établir des statuts et de ne pas mettre la MAM en difficulté. Ce beau projet est prévu pour accueillir 3 assistant(e)s maternel(le)s et donc 12 enfants. Nous sommes actuellement 2 donc nous serions très heureuses de partager cette belle aventure avec une troisième personne motivée et partageant notre projet éducatif. Cette personne devra être agréée par la PMI. Il faudra donc suivre la formation nécessaire à l'attribution de cet agrément.

Pour tout renseignement, vous pouvez nous
contacter grâce à notre adresse mail
lesptitezabeillesmam39@gmail.com

Les p'tites z'abeilles



Quand le cimetière se refait une beauté !



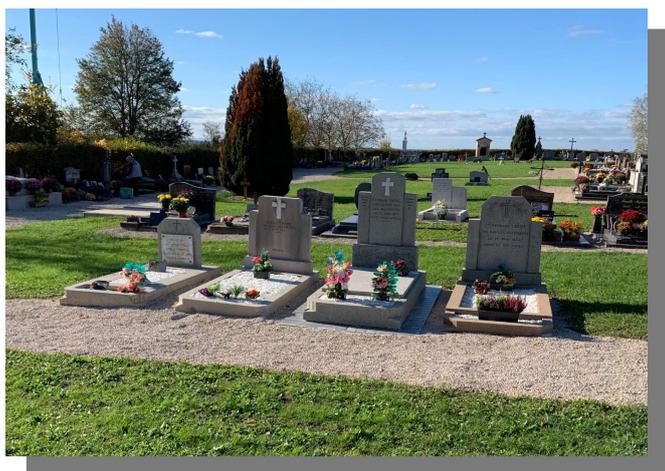
Charlène a intégré l'équipe municipale en octobre 2020. Bienvenue à elle

Le cimetière avait besoin d'un désherbage approfondi dans les allées comme dans les inter-tombes. Cette longue besogne a duré deux semaines et demie.

Pour désherber les allées, la commune avait investi il y a quatre ans dans une machine à désherbage mécanique ; pour qu'elle soit efficace, il faut une bonne épaisseur de gravier. C'est pour cela qu'il a fallu étendre pas moins de 80 tonnes de gravier. Normalement, pour le futur cela devrait aller mieux.

Le portail a été repeint ainsi que les obus et la chaîne du monument. Il restait une chose qui méritait d'être remise en valeur : les 4 tombes des maquisards dont on ne pouvait plus lire les identités. Pour effectuer ce travail minutieux, il fallait une personne patiente et adroite. Et justement, depuis début octobre, l'association AIR nous a mis à disposition pour deux ans, Charlène Ribeiro, jeune femme dynamique, volontaire et assidue qui a su réaliser à la perfection cette tâche ; nous lui souhaitons la bienvenue. La prochaine étape pour le cimetière, est la réfection des joints du mur en pierres et Charlène s'attellera aussi à cette tâche.

Jacques Bonnier



De nouvelles vitrines d'affichage bientôt installées

4 nouvelles vitrines d'affichage sur pieds ont été achetées et seront prochainement installées. Une vitrine double porte a déjà été installée sur le bâtiment de la mairie annexe de Grusse.



1 vitrine double porte (18 feuilles A4) à Paisia



3 vitrines 1 porte (9 feuilles A4) sur Vincelles ; route de Sainte Agnès, aux Marronniers et à la Vendée

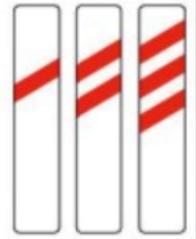
N'oubliez pas de les consulter, vous y découvrirez les informations importantes, les convocations et comptes rendus des conseils municipaux, etc

Achat de panneaux signalétiques

Madame la Maire a participé à la visite de sécurité avec la SNCF. Lors de cette visite a été pointé le manque de panneaux pré-signalant le passage à niveau à Vercia, route de Longeverne. Cette signalétique relève du pouvoir de police du Maire.

8 panneaux ont donc été commandés.

Commune déléguée de Vercia, au pont situé Route de Longeverne, (celui sur lequel la CCPJ a effectué des travaux cet été). Achat de 2 balises signalant un danger.



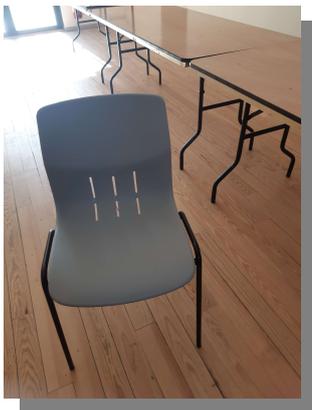
Commune déléguée de Vincelles, au carrefour de la rue des Teppes et de la route de Ste Agnès : 1 balise blanche a été détériorée.

Commune déléguée de Vercia, à Paisia : un panneau signalant le passage pour piétons, sur la RD1083, a été arraché du poteau et cabossé par un camion.

Coût : 992.62€ HT auprès de l'entreprise GIROD de Bellefontaine. L'installation sera réalisée par les agents communaux.

Coût :
992.62€ HT
L'installation sera réalisée par les agents communaux.

De nouvelles chaises et tables pour la salle de Grusse



La commune a investi dans :

- 60 chaises ergonomiques (garanties 5 ans avec un classement au feu M2)

- 10 tables en bois

pour la salle de convivialité de Grusse.

Nous n'avons plus qu'une hâte : pouvoir les inaugurer...

Coût :
3 209€ HT

Sécurisation du garage de l'atelier communal

Suite à des problèmes de vol sur des communes voisines, les élus ont décidé de mettre en sécurité le matériel de la commune, notamment le tracteur et ses accessoires en fermant le garage par un rideau métallique roulant à manœuvre électrique.

Ce travail a été confié à l'Entreprise Jouvenceau de Montmorot. pour un montant de 2 950,00€ HT.

Coût de l'opération :
2 950,00 € HT



Rénovation du bâtiment communal locatif de Bonnaud

Un projet d'agrandissement du logement municipal est actuellement en cours sur la commune de Bonnaud. Les combles du bâtiment seront transformés en une chambre et un bureau.

Suite à un travail de relevé et d'établissement de plans d'un de nos élus, le cabinet PSB a été retenu pour établir la faisabilité de l'opération.

La réfection du toit permettra l'utilisation d'une isolation performante en rampants, le confort d'été étant particulièrement recherché.

La mise en place d'une toiture photovoltaïque inscrira encore plus cette opération dans une démarche d'économie durable.

Le reste du bâtiment, rez de chaussée et premier étage sera remis aux normes pour l'électricité et la ventilation.

Roland JACQUARD



*Coût prévisionnel de l'opération y compris études : 81 800 € HT
Un dossier de demandes de subventions a été déposé auprès de l'État et du département.*

Aménagements provisoires de sécurité à Vincelles



Les élus installent les chicanes route de Grusse, conformément aux plans conçus par le SIDEK.

Conformément à l'étude que nous avons commandée au SIDEK, nous avons installé du matériel prêté par le Conseil Départemental du Jura pour concevoir des chicanes. Ces aménagements provisoires ont été implantés pendant un mois du 15 septembre au 16 octobre 2020, dans la Grande Rue et Route de Grusse sur la Commune déléguée de Vincelles. Très vite, nous nous sommes aperçus que la chicane située le plus près de la mairie, Grande Rue, ne fonctionnait pas (très dangereuse) et elle a été enlevée.

Comme nous n'avons pas pu organiser une réunion publique pour écouter les réflexions et les propositions que vous pouviez nous faire, nous vous avons demandé de les faire par courrier ou par mail. Le dépouillement de vos réflexions et suggestions nous a interpellés, car la majorité des utilisateurs ou riverains de la Grande Rue trouvent que ce type d'aménagement ne correspond pas, plus mitigé pour la Route de Grusse. La proposition d'aménagement qui revient le plus souvent sur les deux rues, c'est la pose de ralentisseurs, et pour une partie, le prolongement des voies piétonnes au début de la Grande Rue et sur la Route de Grusse.

Dès le début de l'année 2021, nous avons rendez-vous avec le SIDEK, pour qu'il nous fasse une proposition d'aménagement qui tienne compte de vos réflexions et de celles des élus.



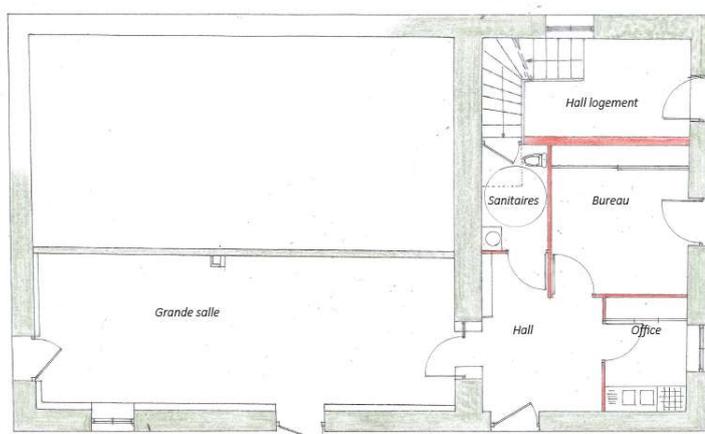
Catherine FOURNIER

Projet de rénovation de la mairie annexe de Vercia

La commune déléguée de Vercia possède une grande salle des fêtes mais n'a pas de salle de convivialité.

Nous avons donc lancé un projet d'aménagement du rez de chaussée de la mairie annexe, les logements de l'étage ayant déjà fait l'objet d'une rénovation récente.

Le CAUE (Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement) sollicité, nous a rendu plusieurs propositions avec toujours la création d'une grande salle de 32m² réunissant les actuels secrétariat de mairie, l'ancien préau et une partie du hall d'accès à l'étage se transformant en bureau, sanitaires et office. Outre les cérémonies d'état civil, cette salle pourra accueillir ateliers et animations diverses.



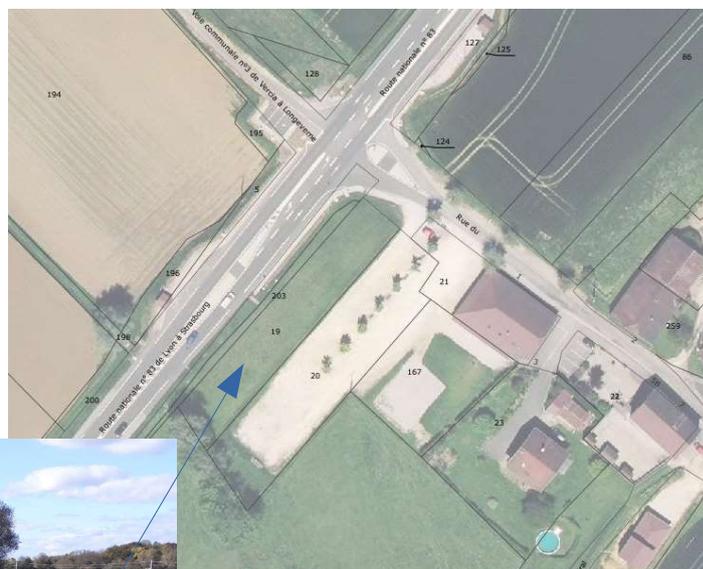
Une des 5 propositions d'aménagement intérieur faite par le CAUE, la préférée des élus.

Nous avons aussi demandé au CAUE une étude complémentaire pour un aménagement paysager de l'extérieur. Nous souhaitons y inclure : les abords du lavoir tout proche et l'extension du parking de la salle des fêtes sur le terrain récemment acquis. Ce dossier sera présenté aux membres de la commission consultative et aux présidents des associations.

Roland JACQUARD

L'emplacement de cette parcelle, sise à Vercia, entre l'actuel parking communal et la route départementale, ne pouvait qu'intéresser la commune. Aussi, Mme la Maire a rencontré le propriétaire pour lui proposer d'acheter cette parcelle de 1120 m².

Le 29 octobre 2020, la commune devenait propriétaire.



Prix d'achat :
4 500 €

Travaux concernant les eaux pluviales

La compétence « eaux pluviales » avait été transférée à la Communauté de Communes, mais depuis quelques mois, les communes doivent désormais l'assumer. Donc, nous avons engagé des travaux pour résoudre les problèmes les plus préoccupants.

Chantiers réalisés :



Avant



Après

pose de cunettes vers la mairie annexe de Vercia, le long de la rue du 19 mars 1962, pour récupérer l'eau qui descend le long de cette rue et l'évacuer dans une grille du réseau d'eaux pluviales situé le long du trottoir.

Coût des travaux :
2 098.50€ HT.



Chemin des Fontaines à Paisia, pose d'une grille sur un regard à la place d'une plaque et pose de cunettes.

C'est l'entreprise SJE de Messia qui a effectué ces travaux.

Coût des travaux :
3 142.96€ HT.

Chantiers à venir :

- à Vincelles, rue des Bérard : problème avec les eaux de pluie qui descendent la rue Traversière et la rue des Bérard. Ces travaux pourront être envisagés après la réalisation des travaux d'enfouissement des réseaux secs (électricité et téléphone).

- à Vincelles, rue des Courtils : nous sommes dans l'attente d'un devis. Le linéaire de tuyau à poser sera plus important, car il n'y a pas de réseau existant (seulement le réseau d'eaux usées) et une grille sera insérée en travers de la chaussée en amont, qui sera reliée au réseau nouvellement créé.

Catherine FOURNIER

Comptages routiers sur Vercia et Paisia



La première opération à effectuer, avant de procéder à des aménagements de sécurité sur les voiries à l'intérieur de nos villages, est le comptage des véhicules circulant sur ces chaussées et la mesure de la vitesse.

Nous avons donc demandé à l'entreprise STERELA, entreprise spécialisée dans ces mesures sur toute la France, de poser 3 appareils sur la Commune déléguée de Vercia.

Ces comptages ont été réalisés du 7 au 13 octobre 2020, sur des zones limitées à 50km/h :

► sur la rue du 19 mars 1962, avant le carrefour avec le chemin de Paisia :

dans le sens RD 1083 vers le village : 1443 véhicules sur la semaine et un taux d'infraction à 11.02% ;

dans le sens village vers la RD 1083, 1470 véhicules sur la semaine et un taux d'infraction à 6.67%.

► sur la Route de la Combe, après le carrefour avec le chemin de Chalasse :

dans le sens la Combe vers le village, 1181 véhicules sur la semaine et un taux d'infraction à 58.68% ;

dans le sens village vers la Combe, 1254 véhicules sur la semaine et un taux d'infraction à 49.92%.

► sur la Route de Rotalier à Paisia, après le carrefour avec le chemin En Verdet :

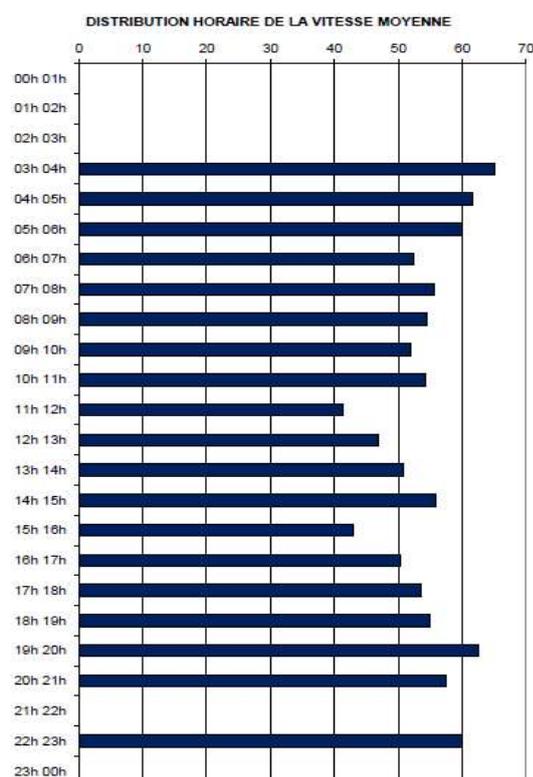
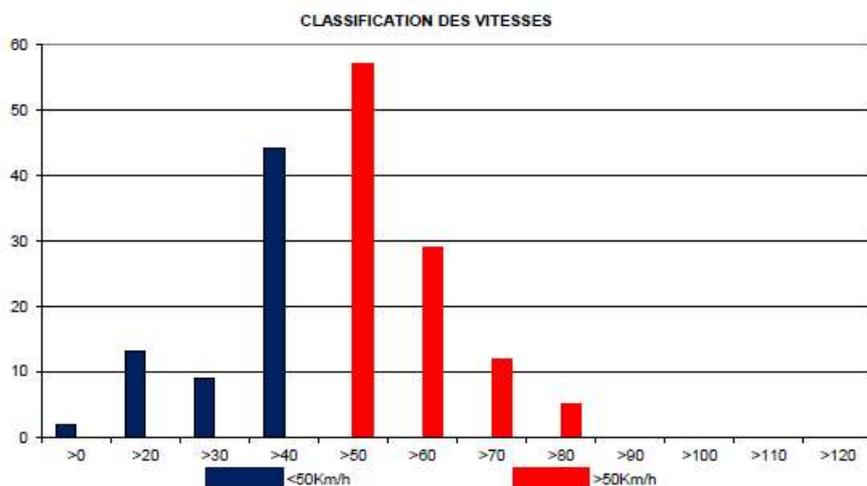
dans le sens RD 1083 vers Rotalier, 537 véhicules sur la semaine et un taux de 3.75% d'infraction ;

dans le sens Rotalier vers la RD 1083, 846 véhicules sur la semaine et un taux de 2.07% d'infraction.

Une réunion publique sera organisée, dès que nous le pourrons, afin d'informer la population et de trouver ensemble des solutions pour remédier à certains problèmes.

Catherine Fournier

Exemple du mercredi 7 octobre, rue de la Combe vers RD 1083



La population de VAL-SONNETTE augmente

Populations légales au 1^{er} janvier 2018,
en vigueur à compter du **1^{er} janvier 2021** :

Population totale : 954

Bonnaud : 59

Grusse : 184

Vercia : 307

Vincelles : 404

Populations légales au 1^{er} janvier 2017, en
vigueur à compter du **1^{er} janvier 2020** :

Population totale : 941

Bonnaud : 52

Grusse : 194

Vercia : 315

Vincelles : 380



La SNCF va installer une antenne GSM-R

Dans le cadre de la modernisation de la ligne du Revermont, une antenne GSM-R (Global System Mobil for Rail) va être installée sur nos communes.

Le GSM-R est un système de communication dédié spécifiquement au rail. Il est commun à 18 pays européens. L'objectif est d'apporter des gains de temps, de fréquence et de sécurité.

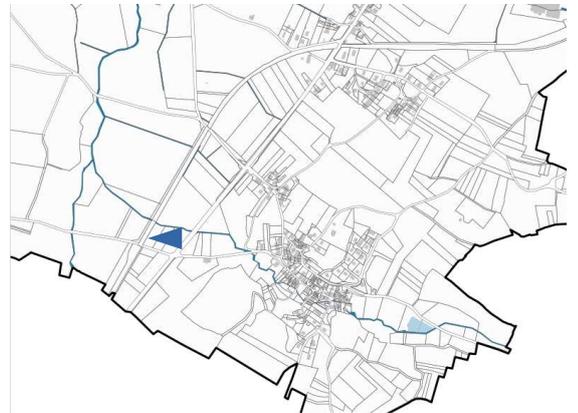
En juillet 2019, la SNCF avait convié les élus concernés pour leur présenter le projet.

Concernant la ligne du Revermont, 13 sites ont été identifiés en bordure de voie ferrée, espacés de 6 à 9 km.

Deux sites sont concernés sur la CCPJ : Val-Sonnette et Cuisia.

Concernant Val-Sonnette, l'antenne sera installée sur la commune déléguée de Vercia.

Des discussions ont eu lieu entre la commune et la SNCF afin de déterminer le lieu exact.



Brigitte Monnet

Spectacle à Vercia avec Les Scènes du Jura Partenariat CCPJ et commune de Val-Sonnette



Avec : Sylvain LEVEY

Salle du foyer rural Jeudi 10 juin

Dans sa famille, tout le monde était en surpoids, même le chat. Quand on parlait de lui, on ne l'appelait pas par son nom : on disait « le petit bouboule ». Et on lui pelotait souvent la tête, comme on tripote un porte-bonheur. C'est fou tout ce qu'on se permet de faire avec les gros...

Attention, réservation indispensable à :
<https://www.scenesdujura.com/>

Environnement et biodiversité

Quand HAIE rime avec PROJET

Cet été, la Région lançait un appel à projet subventionné concernant l'implantation de haies afin de favoriser et développer la bio-diversité végétale et animale.

Dans le même temps, Carole Ziegler et Frédéric Boivin, maraîchers installés sur l'espace test agricole à Vincelles, cherchaient une solution pour abriter du vent leurs plantations, créer un peu d'ombre mais pas trop...

Madame la Maire et la commission Environnement ont donc étudié le cahier des charges (300 mètres linéaires, essences d'arbres et d'arbustes proposées, paillis obligatoire) et réuni les acteurs concernés pour confirmer l'intérêt de ce projet.

Une première étape a consisté à délimiter le tracé de la haie et choisir les essences variées et locales avec l'appui d'un intervenant de Jura Nature Environnement. En effet, les graines ont été récoltées par JNE localement et confiées à un pépiniériste engagé.

Puis est venu le travail du sol, effectué par Emmanuel Kovarik et Sébastien Varenne.

Quant au paillis, toujours dans une démarche de réductions des coûts économiques et environnementaux, de développement du réseau local ; il est composé de Miscanthus venu d'une SARL de Champdivers et de BRF (Bois Raméal Fragmenté) provenant du château de Gevingey.

Enfin les plantations ont été effectuées par l'équipe verte de l'ESAT de Lons-le-Saunier, contribuant ainsi à l'insertion professionnelle de personnes handicapées.

Un beau projet que l'on verra pousser et fleurir dès cet été pour le bien de tous : légumes, animaux et humains. 😊



Isabelle Pacou

Coût de l'opération : 3 746,70 €
Subvention de la Région : 2 620,00 €
Coût pour la commune : 1 126,70 €



560 plants
d'arbustes
et arbres
autochtones

Rencontres autour des pelouses sèches



Les 18 et 29 juillet 2020 c'était la rencontre avec Jura Nature Environnement, par l'intermédiaire de Maxime, stagiaire dans le cadre de sa formation à Montmorot et invité par la mairie pour nous faire découvrir et apprécier le milieu des pelouses sèches situées sur la Grande Côte à Vincelles et Grusse.

Le soleil était bien au rendez-vous ainsi que quelques habitants et élus.

Nous avons observé le sol, les caractéristiques des plantes rases adaptées à la sécheresse par leurs épines, leurs poils et leurs racines de surface et froissé des plantes aromatiques concentrées grâce à leur lente croissance.

Puis, distribution de filets à papillons pour une chasse pédagogique aux insectes. Grâce aux boîtes à loupes et aux documents mis à disposition, nous avons eu le plaisir de connaître en détails criquets, sauterelles et coléoptères.

Nous avons discuté de la problématique de l'enfermement de ce milieu qui accueille 26 % des plantes protégées en France et de la nécessité de l'entretenir pour sauvegarder cette biodiversité.

Ce qui vient aussi appuyer le projet de mise à disposition de terrain pour une bergère.

Un beau moment de découverte, de partage de connaissances, presque un voyage en Provence.



l'ascalaphe soufré



Une précieuse bio diversité

Les pelouses sèches se créent sur des terrains exposés, calcaires, au sol peu épais et plutôt pauvre en substances nutritives. On pourrait croire qu'elles n'attirent que peu de vie, au contraire, les pelouses sèches offrent un milieu particulier, abondant et diversifié en faune et en flore de type méditerranéen.

Elles accueillent 26 % des plantes protégées en France : des orchidées, la Marguerite de St Michel, de nombreuses graminées, des genévriers et quantités de plantes aromatiques, marjolaine, serpolet, à croissance lente donc très fortes en saveurs.

Une aubaine pour les insectes : abeilles, papillons, coléoptères, criquets, sauterelles qui eux-mêmes nourrissent lézards, couleuvres, oiseaux et chauve-souris dont le Petit Rhinolophe présent sur Grusse.

Les pelouses sèches accueillent aussi de nombreux mammifères tels que blaireaux, chevreuils, lapins, sangliers et renards.

C'est donc un écosystème complet, un régal pour les sens, une récréation paysagère...

Mais c'est aussi un écosystème fragile.

Autrefois, les pelouses sèches servaient de lieux de pâture pour les moutons ou les chèvres, les terrains plus riches étant destinés aux cultures ou aux vaches. Ces pratiques entretenaient ce milieu ouvert par le broutage des arbustes, une meilleure repousse des plantes, la fertilisation du sol.

Délaissées, les pelouses sèches subissent « une fermeture du milieu » en quelques années jusqu'à disparaître dans l'ombre des arbres.

Soirée internationale des chauves-souris

Vendredi 17 juillet, les habitants de Val-Sonnette ont répondu présents à la soirée internationale des chauves-souris.

L'animatrice du CPEPESC, Catherine Dionisio, a détaillé l'anatomie et la physiologie de ce seul mammifère capable de voler et qui passe « une vie la tête en bas ».

Sur les 28 espèces présentes en Franche-Comté, la commune de Val-Sonnette en compte 6 dont une colonie de petits rhinolophes. Les personnes présentes se sont ensuite rendues près de la chapelle de Grusse où siège cette colonie afin de les voir s'envoler et partir à la chasse aux insectes. Puis, ils ont sillonné les rues afin d'entendre leurs cris grâce au détecteur à ultrasons.

Les chauves-souris ont un rôle important de régulation des écosystèmes : elles mangent jusqu'à 1/3 de leur poids en une nuit soit environ 300 insectes !

La soirée s'est terminée autour d'un verre offert par la commune et quelques anecdotes dont « les chauves-souris s'accrochent-elles aux cheveux ? » Ce serait une invention d'hommes qui, à une époque lointaine, essayaient de dissuader les femmes de sortir le soir...

Isabelle PACOU



Ça bouge à Val-Sonnette

En route vers le test

Installée depuis novembre, je démarre une activité agricole et artisanale autour des couleurs végétales. Engagée dans une démarche locale et respectueuse de l'environnement, je proposerai bientôt des laines naturelles et douces teintées avec des végétaux ainsi que des savons aux huiles biologiques.

La totalité du processus de fabrication du fil à tricoter est réalisé en France, selon des savoir-faire ancestraux. Les laines, qui proviennent d'une filature, seront colorées par mes soins à partir des plantes cultivées à Vincelles et cueillies localement.



Le terrain agricole est mis à disposition par la Commune de Val-Sonnette. Je débute mon activité en "espace test" accompagnée par la couveuse d'entreprise Coopilote. Pour mener à bien mon projet et commencer le processus de teinture, je suis à la recherche d'un atelier d'environ 40 m² avec accès à l'eau et à l'électricité. Je serai heureuse de répondre à toutes vos questions ou d'accueillir vos propositions.

19/28



Pour me contacter :
06.81.75.42.95 ou
bosson.nelle@gmail.com

Il y a du mouvement aux Jardins de la Sonnette !

Ceux qui ont pour habitude de se promener en direction de l'aire de jeux à Vincelles auront remarqué du changement : depuis que nous avons commencé, en 2019, une grande serre a poussé, des parcelles se sont ouvertes, notre tunnel de stockage a été remplacé ... et l'aventure continue ! L'année prochaine, de nouvelles serres seront installées pour vous proposer encore plus de bons légumes.

Nous avons également mis en place une vente de légumes le vendredi soir en face de l'école qui remplace la vente sur le parking de la rue des Fontaines. Vous avez été plus nombreux à vous arrêter rue des Teppes, merci !

Nos deux premières années en espace test débouchent sur une installation pour Frédéric et une nouvelle association, toujours avec la coopérative Coopilote, pour moi. Pas de panique : nous restons tous au même endroit !

En effet, Fred est dans les démarches de création de son entreprise individuelle où il produira des légumes mais créera aussi un atelier porcs et poules pondeuses.

Quant à moi, je continue avec mon amie Tiphaine à vous proposer des légumes bio diversifiés, cette fois-ci en traction animale. Nous travaillerons le sol pour nos cultures avec l'aide de deux juments comtoises, Iroise et Ina. Après avoir suivi la même formation que moi à Montmorot, Tiphaine s'est orientée vers cette technique, respectueuse de l'environnement et de la terre, et qui perpétue un savoir-faire ancestral.

Nous vous proposerons également des petits fruits : pour commencer des fraises, et puis dans un an, des framboises, cassis et groseilles. Et en plus de ça, j'ai le projet de faire des transformations avec nos légumes/fruits (coulis, pesto, confitures ...).

Mon plus grand vœu en tant que maraîchère est de nourrir les gens de mon village, le plus localement possible. Je suis ravie de cultiver à cet endroit, d'avoir créé et aménagé cet espace. Alors voilà, vous êtes déjà un grand nombre à nous passer des commandes de légumes de façon hebdomadaire et cet article est aussi l'occasion de vous rappeler notre présence sur le bas du petit village de Vincelles.



Pour les intéressés, notre système de commandes de légumes fonctionne grâce à un formulaire que nous envoyons par mail chaque semaine. La liste de légumes et les quantités proposées varient en fonction de la saison et de la production. Pour faire partie de notre liste de diffusion, il suffit de nous confier votre adresse mail et nous vous ajouterons.

Carole Z.

Contact : lesjardinsdelasonnette@outlook.fr

Carole : 0669126142

Tiphaine : 0769068055

Et une création d'entreprise à Paisia

Monsieur Sébastien BUCLET, âgé de 43 ans, domicilié à VAL-SONNETTE, Commune déléguée de VERCIA, 1A Route de Longeverne à Paisia, a décidé de s'installer à son compte en auto-entreprise, depuis août 2020, comme plombier. Il peut réaliser tous vos travaux de plomberie, d'installation d'adoucisseur, pose de climatiseur et de salle de bains. Il travaillait depuis 5 ans dans l'entreprise COTTIER Père et Fils à PERRIGNY, et auparavant dans l'entreprise M2C, pendant 15 années. Il avait fait son apprentissage dans l'entreprise ROMANET de MESSIA.

Pour son installation, il a suivi une formation auprès de la Chambre des Métiers.

Ses coordonnées : tél : 06 73 92 66 46.

Mail : s.b.sanitaire@orange.fr



Cérémonies du 11 novembre



Comme pour la cérémonie du 8 mai, la cérémonie du 11 novembre s'est faite sans public.

Par l'appel aux morts et le dépôt d'une gerbe sur chacun de nos quatre monuments, la Maire et les Maires délégués ont souhaité commémorer l'armistice de la 1ère guerre mondiale et se souvenir ensemble de tous les combattants tombés pour la France, leur rendre hommage.

Dans chacun de nos villages, lire ces noms gravés dans la pierre, pour ne pas oublier cette horrible tragédie qui n'épargna personne, ni les poilus, ni leur famille, ni leurs amis.

Ce 11 novembre, Maurice Genevoix est entré au Panthéon.

Le discours de Geneviève Darrieussecq, ministre déléguée auprès de la ministre des Armées rend hommage à Maurice Genevoix et aux normaliens morts pour la France :

« Son œuvre « Ceux de 14 » est l'œuvre d'un rescapé, d'un blessé qui revient de loin.

Avec des mots qui poussent le récit au plus près des choses et des êtres. Avec le réalisme de Maupassant et l'exactitude de Flaubert, la grâce de votre écriture nous transporte d'horreur en pitié, de désespoir en amitié. Nous y entendons l'artillerie qui écrase les pitons enneigés, les obus qui éclatent dans un grondement sourd, les cris des blessés et leurs appels suffocants, le hennissement glaçant des chevaux. Nous sentons l'odeur de la poudre qui envahit le no-man's land. Nous pataugeons dans la boue informe et envahissante qui s'insinue en tout et partout. Nous nous cachons dans le même trou d'obus, charnier des jours précédents. Nous partageons les instants de repos, de ravitaillement et les parties de cartes.

C'est cela « Ceux de 14 », c'est la guerre éclairée sans faux-semblant, sans fausse pudeur. Ce sont les morts de la Grande Guerre immortalisés dans ce mausolée de papier.

C'est pour cela, Maurice GENEVOIX, que vous resterez le poète sublime de nos Poilus, celui de tous les braves de 14-18, celui des 8 millions de soldats qui combattirent sous les couleurs de notre drapeau, des centaines de milliers de blessés dans leur chair comme dans leur âme, des 1400 000 hommes tombés pour la défense du pays. »

Commémorer, pour mieux nous approprier notre passé commun et surtout construire un monde de paix, un monde plus juste et plus fraternel.

Brigitte Monnet



La vie continue à l'école

Pour cette 14ème rentrée dans cette «nouvelle école » voici quelques photos du bâtiment où tous les occupants travaillent dans ce cadre agréable.



Cette année 2020, 105 élèves sont scolarisés à l'école de Vincelles.

Mesdames Petetin et Pulice enseignent à 24 élèves de petite et moyenne section.

Mme Le Rouzes et M. Beal font la classe à 18 élèves de grande section.

Les enseignants de maternelle sont aidés par deux ATSEM, Mme Pagneux et Mme Rodot.

Mme Artuso enseigne à 19 élèves de CP/CE1, M. Perrin, directeur, partage la classe des 23 CE2/CM1 avec Mme Roussot et les 21 élèves de CM1/CM2 apprennent auprès de Mme Perbet.

Mmes Feïa et Pernin, AESH (Aide aux Élèves en Situation de Handicap), aident les enfants présentant d'importantes difficultés d'apprentissage.

Cette année, pour enrichir les apprentissages, les élèves vont pouvoir assister à un spectacle Côté Cour, aux projections école et cinéma.

Les élèves de l'élémentaire vont rencontrer à l'Atelier de l'exil, Patrice Raydelet qui leur présentera son documentaire « Vous avez dit prédateurs ? »

Des intervenants sportifs en badminton, hand-ball et escrime vont proposer des cycles d'apprentissage. Les CP CE1 iront à la piscine en janvier.

Cette année, un projet musique qui va concerner toutes les classes se prépare avec un spectacle pour clôturer ce travail. M. Buralov, intervenant musique apportera son aide pour réaliser ce projet artistique.

Le temps d'accueil périscolaire est assuré par une équipe d'animation composée d'une directrice, Mme Yakoubi, d'un directeur adjoint, M. Bonardot, de 6 animatrices ainsi qu'une cantinière, Mme Richerateau.

Durant ces temps d'accueil périscolaires, diverses activités et animations sont proposées aux enfants.

Parfois l'équipe d'animation fait appel à des intervenants extérieurs pour des activités spécifiques.



Pour tout renseignement concernant l'école, les inscriptions, n'hésitez pas à contacter l'école.

École primaire

7, rue des Teppes, Vincelles

03 84 25 04 47

ecole.vincelles@ac-besancon.fr

*Christophe Perrin
Directeur de l'école*

Action sociale

Ateliers « Bons Jours »

L'ADMR en partenariat avec la commission sociale de la communauté de communes envisage de proposer tout au long de l'année 2021 des ateliers « Bons Jours » à destination des seniors.



La commission sociale de la commune de VAL-SONNETTE a donc décidé de participer à ces rencontres et projette de mettre en place des ateliers en direction des personnes de plus de 60 ans. L'articulation se fera autour de diverses thématiques.

Ces ateliers ont pour objectif de permettre à chaque personne de prendre soin de sa santé et de son autonomie.

Les ateliers seront animés par des professionnels de santé, kinésithérapeute, conseiller en nutrition, intervenants spécialisés en activités physiques adaptées...

Les différents thèmes proposés sont :

La nutrition, où en êtes-vous ? (Repères et conseils pour mieux manger et mieux bouger).

L'équilibre, où en êtes-vous ? (Exercices physiques pour garder l'équilibre).

Force et forme au quotidien. (Exercices adaptés et variés en lien avec votre quotidien).

Peps Eurêka (Des astuces et des exercices pour donner du PEPS à vos neurones et à votre vie).

Le sommeil, où en êtes-vous ? (Repères et conseils pour un meilleur sommeil).

Bon'us tonus. (Astuces pour prendre soin de votre santé et celle de votre maison).

Vitalité. (Partage d'expériences pour prendre soin de soi et améliorer sa qualité de vie).



La commission sociale a proposé ses choix parmi les ateliers à la CCPJ.

Nous souhaitons que le plus grand nombre d'entre vous bénéficie de ces moments de partage et de rencontre conviviale.

Si les conditions sanitaires s'améliorent...

Claudine MARCHAND

Des activités santé **PROCHES DE CHEZ VOUS**

pour améliorer votre quotidien



La commission sociale de Val-Sonnette

Les membres de la commission prêts à partir afin de distribuer, qui des chocolats aux aînés, qui des Pères Noël, des papillotes aux enfants.

Quelques douceurs pour patienter, car que ce soit le repas des aînés ou le spectacle pour les enfants, tous les deux auront lieu dès que ce sera possible.

Nous gardons l'espoir de pouvoir se retrouver assez rapidement...

Brigitte Monnet



Les Associations

Le V.A.L.

Villageoises, villageois,
Le VAL est de retour !

La période d'hibernation liée à la crise sanitaire a permis à notre équipe de développer de nouveaux projets afin de nous retrouver tous ensemble et d'animer notre commune tout au long de l'année 2021.

Nous avons déjà 2 rendez-vous assurés.

- Un spectacle en lien avec Grusse le 18 juin s'intitulant "La jurassienne de réparation" présenté par la compagnie Théâtre Group'.

- Une soirée concert autour de Brassens, dont la date reste à déterminer.

Entre février et mars, les amoureux d'aventures pourront assister à une projection suivie d'une discussion autour du film.

Ceci dans le cadre des "Rendez - vous de l'aventure" en partenariat avec la Fédération des Foyers Ruraux, animée par Virgile qui a réussi l'exploit de relier Briod au Cap en Afrique à vélo ! D'autres activités sont en cours de gestation telles que des ateliers de teintures naturelles sur tissus, de couture, de soupes ou autres.

Vos propositions sont les bienvenues.

Une boîte à idée est à votre disposition à cet effet sur notre boîte mail.

Si vous souhaitez nous soutenir et adhérer à notre association, des bulletins d'adhésion sont à votre disposition.

Vous pouvez nous contacter :

- Soit sur notre boîte mail :

- Soit auprès des membres de notre
équipe :

Marie Cattin et Jean-François Butet

06 71 53 89 85

Marion Bretin et Loïc Quenot

06 25 19 76 68

Edwige Degrange

06 82 29 89 48



Foyer Rural de Vercia

L'Assemblée Générale s'est tenue le dimanche 11 octobre 2020, à la salle du Foyer Rural de Vercia, avec le respect des règles sanitaires. 36 adultes et 5 enfants étaient présents.

La Présidente, Nathalie FOURNIER, a adressé des remerciements aux membres du FRV, aux différentes collectivités, et en particulier à la commune de Val-Sonnette. En retour, elle a lu le message de Madame La Maire Brigitte MONNET.

Un rapport moral, de cette année très particulière, a été fait par chaque responsable de section :

- Catherine FOURNIER pour le théâtre et la location de la salle,
- Sandrine BLANCHON pour le folklore,
- Jean-Claude LONGIN pour le tennis de table,
- Sandra GUYON pour l'activité physique d'entretien,
- Nathalie FOURNIER pour les différentes manifestations.

Puis un rapport financier a suivi, présentant, pour la 1^{ère} année, un déficit... dû au contexte sanitaire.

Ces 2 rapports ont été votés à l'unanimité.

Ensuite, la Présidente a appelé les membres actifs. L'association en compte 84 pour l'année à venir.

Malgré la situation, nous avons tout de même souhaité faire des projets pour l'année 2020-21 :

- samedi 21 novembre 2020 : nous avons prévu de vendre des parts de choucroute à emporter. Mais des directives Préfectorales nous ont contraints à annuler. Nous espérons pouvoir proposer une nouvelle date à nos clients / amis en début d'année 2021 !

- la section théâtre aimerait, si c'est possible, proposer des dates au printemps.

- samedi 19 juin 2021 : nous aimerions organiser un repas champêtre.

- samedi 17 juillet : concours de pétanque.

Section activités physiques

Les séances d'activité physique ont repris au foyer rural de Vercia le 10 septembre avec le respect d'un protocole sanitaire.

Les séances ont lieu les jeudis de 20h à 21h, notre groupe compte 20 licenciés et nous sommes en moyenne 14 participants.

Face à la situation sanitaire qui se dégradait j'ai décidé d'interrompre les séances dès le 15 octobre. A l'annonce du nouveau confinement, j'ai proposé de tester des sessions en visioconférence, cette proposition a été accueillie avec enthousiasme. Notre premier cours à distance a eu lieu le 30 octobre avec 9 personnes connectées, depuis toutes les semaines nous pratiquons une heure en visioconférence.

Nous avons déjà eu 6 séances avec une bonne participation.

En cette période si compliquée, il a fallu s'adapter et évoluer afin de poursuivre ce qui me tient à cœur : garder le lien, encourager la pratique sportive, apporter de la distraction et de la détente à mes pratiquantes et pratiquants.

Sandra Guyon



Section folklore

Les Sygovies de Vercia continuent d'explorer les arts et traditions populaires cet automne. En effet des recherches concernant les sauniers et les métiers autour du sel jurassien au 19^e siècle sont en cours.

Nous avons participé au jeu organisé par le groupe de Metz autour des traditions de Saint Nicolas.

Les Sygovies révisent leurs chants franc-comtois à la maison. Un projet artistique a eu lieu, il avait pour thème "dessine-moi ton folklore en feuille d'automne". Voici les quelques réalisations de nos artistes !

Nous avons hâte de vous retrouver dans une rue en fête pour vous présenter nos chants et danses traditionnels du Jura car c'est ce qui nous met en joie.

Au plaisir de vous accueillir à Vercia dès que possible.

Sandrine Blanchon 0683385355

L'amicale des donneurs de sang de Cousance

L'année 2020 restera dans les annales en raison de la pandémie qui à ce jour n'est pas terminée. Notre association n'a pas connu ça depuis sa création en 1969. Beaucoup de nos activités programmées telles que la randonnée du 13 avril, les campagnes de promotion du 19 et 20 juin, notre assemblée générale du 27 novembre et bien entendu le Téléthon du 5 décembre ont été supprimés.

Seules nos collectes ont été honorées dans un contexte inédit notamment avec le changement de lieu.

Les résultats de l'année 2020 sont bons : 6 collectes avec 497 présentés, 447 prélevés et 23 nouveaux premiers dons ; en 2019 : 5 collectes avec 388 présentés, 350 prélevés et 26 nouveaux premiers dons.

En août et en septembre les stocks de sang étaient au plus bas, du fait de la suppression des collectes en milieu scolaire et universitaire ainsi qu'en entreprise, soit une perte de 100 000 dons.

Dates des collectes pour 2021 Salle de la Grenette à Cousance

Vendredis de 16H00 à 19H30
8 janvier, 12 mars, 14 mai, 16 juillet,
10 septembre, 12 novembre

Venez faire ce geste généreux et sauveur de vies, nous avons besoin de vous.

Prenez une heure pour sauver 3 vies (sang, plasma et plaquettes).

Merci à tous les donneurs, les bénévoles de l'amicale et à toutes les municipalités pour leur soutien, qu'il soit financier ou matériel.

N'oubliez pas notre randonnée pédestre le dimanche 18 avril 2021, départ 8H00 salle de la Grenette.

L'Amicale des Donneurs de Sang de Cousance vous adresse leurs meilleurs vœux de bonheur, santé et de réussite dans tous vos projets pour 2021.

Le Président

L'ADMR près de chez vous !

Dans le secteur de Beaufort, l'ADMR est formidablement active. Au quotidien en relation avec les partenaires, les professions libérales et les acteurs locaux, ses bénévoles et ses salariés sont très engagés pour mettre en œuvre les services d'aide et de soins à domicile les plus adaptés et contribuer à la vie économique et sociale du canton.

L'Association locale ADMR Services de Soins Infirmiers à Domicile (SSIAD) de BEAUSURAN intervient sur 38 communes. Le SSIAD contribue au maintien à domicile. Ses actions visent à prévenir ou retarder la perte d'autonomie et à lutter contre l'isolement. Les prestations de soins techniques et/ou soins de bases et relationnels, s'adressent aux personnes âgées, aux personnes en situation de handicap, aux personnes atteintes de maladies chroniques et/ou de maladie neuro évolutive.

L'Association locale ADMR Services de Soins Infirmiers à Domicile de Beausuran prend en charge environ 60 patients par an. 9 Aides-soignantes, une Secrétaire et une Infirmière coordinatrice composent l'équipe salariée de cette association locale.



Des collectes sur RDV

Se connecter sur l'appli
Don de Sang ou

<https://mon-rdv-dondesang.efs.sante.fr/>

afin de réserver un créneau
horaire permettant de mieux gérer
l'affluence.

Il est toujours possible de venir
sans RDV. Les donneurs ayant
réservés seront prioritaires.

Les donneurs ayant eu des symptômes
grippaux ou ayant été en contact avec
un malade de la COVID 19 doivent
attendre 15 jours avant de se rendre
sur un lieu de collecte.

Ceux qui ont été malades peuvent
donner un mois après la fin des
symptômes.



pour tous, toute la vie, partout

Contact du SSIAD ADMR de BEAUSURAN :

Tél. : 03 84 25 16 33

Courriel : admr19@beausuran.fede39.admr.org

Horaires de permanence :

de 14h à 16h du lundi au vendredi

10 grande rue 39190 BEAUFORT

D'ANTAN A AUJOURD'HUI (CHAPITRE I)

BONNAUD

Bonnaud était autrefois simple hameau de la Commune de Savigny-en-Revermont. Une chapelle, bâtie probablement sur les ruines d'un oratoire païen donna naissance à cette petite bourgade. Les premiers documents faisant mention de ce village datent du XII^e siècle.

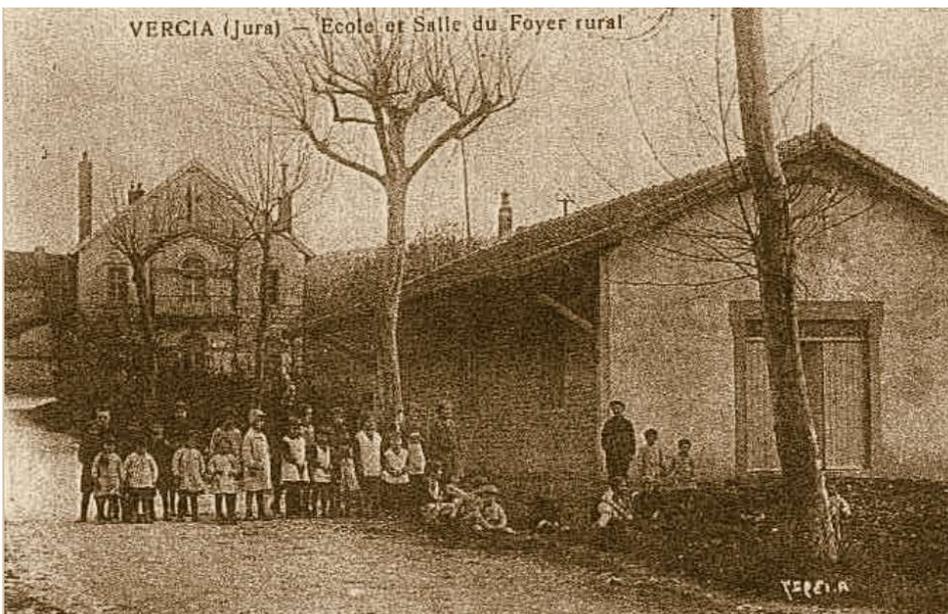
Lieu de passage, Bonnaud fut le théâtre de plus d'un combat. Il dut subir entre autres, les vengeances de Lacuzon (conquête française) et les ravages de la peste qui rendirent le village désert pendant plusieurs années. La particularité de Bonnaud réside dans sa position géographique en limite de région administrative.



En effet, sous l'ancien régime c'était une enclave du duché de Bourgogne dans la Comté. Sous la révolution, Bonnaud passa successivement dans la circonscription du département du Jura en 1790, puis elle fut rattachée au canton de Beaurepaire en Saône et Loire en 1793 pour enfin revenir dans le Jura en 1798.

VERCIA

VERCIA ancien nom VERSIA
origine : VERCIUS (homme latin), VERCARIA (terrain cultivé), VERSARI (terres prêtes pour la récolte).
VERCIA correspond à la terre prête à être ensemencée.



PAISIA issu du médiéval PAIS, dérivé de PAX, PACEM correspond à « installée à cet endroit », « permis », réconcilié ». La commune de Paisia est annexée en 1822.

LONGEVERNE correspond à « le bois d'aulnes », « vernes » tout en longueur
LES COURTELOTS correspond aux petits jardins attenants aux fermes.
Une maison commune construite en 1848 renfermant la mairie, le logement de l'instituteur et la salle d'étude, fréquentée en hiver par 30 garçons et 10 filles.

*Vous avez d'anciennes photographies, cartes postales de nos communes déléguées ?
N'hésitez pas à nous les transmettre ! Merci*

Valérie Jung

VINCELLES

Vincelles est un de ces beaux villages qui se pressent au pied de la chaîne du vignoble. Les roches de Saint-Laurent-La-Roche couronnent sa tête.

Vincelles était la résidence d'un médecin et d'un notaire ; il possédait alors un bureau de poste avec télégraphe et téléphone.

Le village de Vincelles se forme au XI^e siècle ; son église fut construite à cette époque. Jusqu'au XVIII^e siècle Vincelles dépend de la Seigneurie de Saint-Laurent-la-Roche, démembrée au cours du temps pour récompenser seigneurs et barons vassaux, notamment la baronnie de l'Isle qui construit son château dans la prairie au bas du village au lieu-dit actuel du Colombier.



Vincelles est brûlé en 1595 et 1636 lors de la conquête de la Franche-Comté par les français.

Il est chef lieu du canton du district de Lons-le-Saunier entre 1790 et 1801.

Entre 1790 et 1794, Vincelles absorbe la commune éphémère de Bonaisot.

Écriture actuelle : Bonaisod.

Ce n'est qu'en 1846 que la population de Bonaisod est comptabilisée avec celle de Vincelles.

GRUSSE

Sur les rives du ruisseau de la Sonnette, entre les collines resserrées, au perchard desquelles s'étendent de beaux vignobles ou des pâturages, tandis que de vertes forêts en couronnent des cimes, s'élève le village de GRUSSE. Son origine est inconnue ; la seule trace d'antiquité que nous ayons pu y reconnaître est une longue pointe en bronze enfoncée dans la poitrine d'un squelette, qui était dans un champ dit à la longue POZE, près de la maison communale.

